



Haute-Savoie

6 avenue de la Mandallaz  
74000 ANNECY  
tél 04 50 51 07 14  
courriel [contact@fcpe-74.fr](mailto:contact@fcpe-74.fr)

Monsieur le Préfet,  
Madame la Vice-Présidente,  
Madame la Directrice Académique,  
Mesdames, Messieurs,

Annecey, le 11 décembre 2019

Ancrés et investis désormais dans la plupart des instances académiques et des établissements scolaires publics de notre département, nous, parents FCPE, poursuivons notre engagement pour que nos jeunes puissent avoir un enseignement égal quel que soit le lieu où ils résident et le milieu social dont ils sont issus.

Lors de notre déclaration d'il y a un an, nous étions déjà inquiets quand :

- on nous a présenté une loi transformant la politique éducative de la maternelle au lycée,
- quand dans certains établissements, des élèves se retrouvaient sans enseignants pendant plusieurs mois,
- quand pour pourvoir des postes d'enseignants en congés maladie ou en formation les chefs d'établissement devaient recruter des demandeurs d'emplois non formés à la pédagogie ou aux contenus à enseigner,
- quand des assistants d'éducation non formés étaient amenés à remplacer des postes de professeurs vacants ou absents,
- quand de nombreux enfants porteurs de handicap n'avaient pas d'auxiliaire de vie scolaire
- quand nous voyions nos enfants subir différentes réformes sans qu'elles soient préparées en amont et acceptées par la communauté éducative (la réforme des rythmes scolaires, la réforme du collège et celle du lycée) ...

Nous avons en tête les mots du ministre de l'Education le jour de la dernière rentrée « C'est l'une des meilleures rentrées que j'ai connues ».

Pourtant aujourd'hui, nous constatons, sur le terrain, que nos inquiétudes étaient légitimes et se trouvent confirmées par de nombreux témoignages et remontées de parents.

Notre département a connu une rentrée chaotique inédite au Lycée Charles Poncet de Cluses.

Depuis septembre, des élèves du Collège les Aravis de Thônes inscrits en classe 6ème bi-langue anglais/allemand n'ont pas encore eu une seule heure de cours d'allemand.

Des élèves de 4<sup>ème</sup> au collège du Clergeon de Rumilly n'avaient reçus à mi-novembre que huit heures de cours en Anglais.

Au mois d'octobre, plus de 400 élèves dans le 1<sup>er</sup> degré n'avaient pas encore d'accompagnants malgré une notification de la MDPH.

Au Lycée Baudelaire des élèves de 1<sup>ère</sup> devant se préparer pour les épreuves des E3C de janvier en langues vivantes n'ont pas de professeur d'allemand.

La liste est malheureusement longue et non exhaustive tellement les cas sont pléthores.

Tous ces constats décrivent que la situation est passée du stade de l'inquiétude à un réel climat d'instabilités et d'incertitudes pour les élèves et les familles.

Nous venons porter la parole des parents qui s'interrogent légitimement sur l'avenir de l'éducation.

Nous avons été particulièrement choqués par l'interpellation écrite d'une famille qui met en exergue ce que nous avons recensé finalement de manière générale dans les conseils de classe de 1<sup>er</sup> trimestre dans les lycées.

Dans ce courrier il nous est dit que dès les premiers jours de rentrée, une anxiété et un désarroi ont envahi leur enfant en classe de première. Les parents insistent en précisant que leur enfant est envahi par un climat anxiogène constant (les programmes de la réforme notamment en mathématiques sont plus difficiles), par un climat d'instabilité et d'incertitude du fait que les enseignants ne disposent pas toujours

d'éléments de réponse et également du fait que le groupe classe n'existe plus et que les lycéens se sentent bien seuls. Enfin, est mis en avant un climat de « pressions » et une atmosphère d'évaluation permanente anxiogène lié au contrôle continu peu propice à l'apprentissage, aux épreuves de baccalauréat en français à préparer en une année au lieu de deux, au « grand oral » dont aucune information n'est connue.

Pour des élèves de 15 /16 ans en pleine construction ces insécurités amenées par la réforme du baccalauréat sont délétères.

Comment les élèves peuvent-ils se sentir prêts et assurés dans leurs apprentissages quand le corps enseignant ne dispose pas lui-même des éléments de réponse nécessaires aux déroulements et aux attentes des épreuves de ce nouveau bac.

Nous faisons le constat du « poids » de cette réforme au niveau des exigences demandées et de l'incertitude des épreuves au point que nous avons rencontré des lycéens, sérieux et bons élèves, remettre en cause leur capacité à suivre leur classe et s'interroger sur la suite de leurs études.

Et que dire des élèves des sections ski-études (Pôle France et espoirs) du lycée René Dayve à Passy qui se sont préparés à passer le bac en 4 années et à qui le ministre demande désormais de rattraper le programme pour s'adapter au bac 2021 ?!

Nous reprenons à notre compte les alertes faites par le Bureau national du Syndicat des Inspecteurs d'Académie, dès la rentrée, au Président de la République, sur les risques que font courir au système français d'éducation des réformes hâtives aux orientations libérales, sans autre visées qu'à court terme. Des réformes qui légitiment un système éducatif à deux vitesses ; la précarité des agents et la privatisation de la formation seraient la clef de la réussite des élèves ; le rythme effréné des réformes serait le gage de l'efficacité du système. Tout cela est actuellement mené sans considération de la réalité du terrain, des élèves et de leurs parents, trop souvent désemparés, et de celle des professeurs qui peinent à les mettre en œuvre à marche forcée.

Notre département, un des départements les plus riches de France, ainsi que toutes les collectivités, disposant 444 écoles, 49 collèges, 16 lycées publics, doivent trouver des solutions pour assurer un service public d'éducation égal, gratuit et laïc.

A l'heure où des débats ont été instrumentalisés, nous rappelons notre attachement viscéral à la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat. Nous défendrons de manière incontournable la laïcité dans nos établissements et martèlerons, face à tout projet qui voudraient y déroger, que les fonds publics provenant des contribuables ne doivent pas servir à financer une religion, quelle qu'elle soit, mais doivent subvenir aux besoins des services publics qui manquent actuellement cruellement de moyens. Pour nous, la règle assurant cette laïcité s'incarne dans « Fonds publics à l'Ecole Publique, fonds privés à l'école privée ». A ce titre nous exprimons notre total désaccord sur les volontés d'apporter un soutien financier à hauteur de 5 M€ de la part des collectivités au projet d'université catholique à Annecy.

Nous croyons toujours que le vecteur le plus important de l'éducation est de transmettre des savoirs à nos enfants pour leur permettre de devenir des êtres sociables et des citoyens éclairés capables de réfléchir et de diriger la Société de demain, où chacun doit trouver sa place.

Cela doit commencer dès le 1<sup>er</sup> degré en donnant à nos enfants les meilleurs moyens possibles d'apprentissage des fondamentaux. Cela passe :

- par un allègement substantiel des effectifs par classe (l'objectif de 24 pour les GS, CP et CE1 doit être atteint au plus vite),
- des enseignantes et enseignants ayant les moyens réels de mettre en œuvre leur professionnalisme,
- des directrices et directeurs allégés des tâches administratives, contraignantes et bénéficiant d'un vrai statut

Aujourd'hui, nous pensons que l'Ecole doit être plus que tout l'endroit où la jeunesse a envie de se retrouver, d'être heureuse dans sa classe et son établissement, de partager des projets, de trouver de la solidarité avec ses pairs, d'avoir la certitude qu'elle a sa place, d'être assuré d'un avenir commun, de retrouver confiance dans l'institution. Cette jeunesse a besoin de retrouver une école solidaire et fraternelle.

Les parents que nous sommes alertent et mettent en garde de ne pas abandonner nos valeurs d'égalité, de laïcité et de fraternité qui sont les piliers de notre école républicaine